



Pour toutes vos assurances et prêts

Pour votre épargne

BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE

rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28

Ouvert de 9 à 12H et de 13 à 16 H sauf le samedi sur rendez-vous

### NOUVEAUX TIMBRES SUISSES

Le 19 février, les postes helvétiques ont émis quatre nouveaux timbres-poste spéciaux ainsi que deux timbres ordinaires "Signes du Zodiaque".



**35 c. Centenaire de la Fédération du personnel des trains** En mai 1985, la Fédération du personnel des trains – la plus ancienne des onze sous-fédérations de la Fédération suisse des cheminots – fêtera à Berne le centième anniversaire de sa fondation. Ses quelque 3200 membres (chefs de train principaux, chefs de train, candidats-chefs de train, contrôleurs, convoyeurs et apprentis contrôleurs), provenant des Chemins de fer fédéraux et de diverses compagnies privées, se répartissent entre 32 sections. Cette organisation syndicale s'occupe de questions et de problèmes d'ordre professionnel qui, particulièrement en raison des horaires de travail irréguliers, sont fort variés et touchent aussi au domaine de la médecine du travail. – Pour la circonstance, le graphiste bernois Urs Grünig a conçu un timbre-poste spécial représentant les instruments de travail typiques du chef de train.

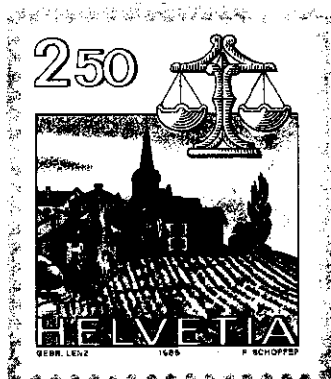
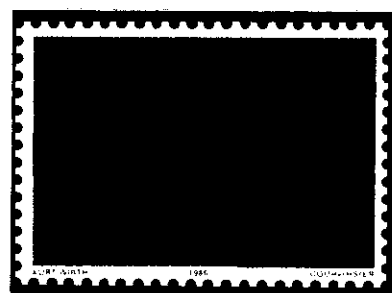
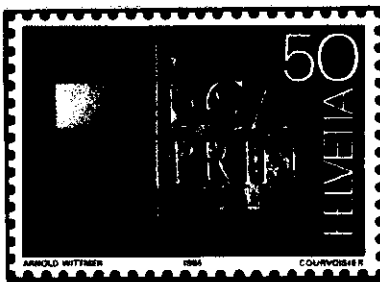
**50 c. 2<sup>e</sup> Millénaire de (Retoromania)** En l'an 15 avant Jésus-Christ, les beaux-fils de l'Empereur Auguste annexèrent la Rhétie afin de s'assurer un passage vers le Nord pour les légions romaines. Les restes d'une inscription latine sur une ophicalcite découverte à Coire, qui pourrait se lire «A Lucius César, fils d'Auguste, premier de la jeunesse», prouveraient qu'une ville existait à l'époque à l'intersection des routes menant au Julier et au Bernardino. – Le timbre représentant un fragment de cette inscription avec

la clé rhétique a été conçu par Arnold Wittmer, de Gunzwil. Consacré à la langue rhéto-romane que parlent près de 50 000 Suisses, il est appelé à faire mieux connaître la quatrième langue nationale tout en évoquant l'héritage culturel légué par l'Empire romain, à son apogée.

**70 c. Centenaire de la Société internationale de sauvetage du Léman** Cet organisme international a son siège principal à Genève; il compte environ 2000 membres regroupés dans 33 sociétés réparties tout autour du lac Léman. Depuis sa création, cette société poursuit inlassablement sa noble mission au service des naufragés et des navigateurs en détresse. C'est ainsi que ses membres ont sauvé la vie de plus de 50 000 personnes au cours des cent dernières années. Cet anniversaire montre clairement que les frontières ne sont en rien un obstacle à l'entraide internationale.

Le timbre-poste réalisé par le graphiste bernois Kurt Wirth représente une scène typique de sauvetage par un membre de la Société.

**80 c. Congrès international des grands barrages** La commission internationale des grands barrages, dont le siège est à Paris, tiendra son 15<sup>e</sup> congrès du 24 au 28 juin 1985 à Lausanne. Fondée en 1928, elle compte actuellement 74 Etats membres répartis dans les cinq continents. Son activité consiste à étudier les questions en rapport avec la planification, la construction et l'entretien des barrages et des digues, et à échanger des informations. Il s'agit à cet égard de tenir compte en premier lieu de l'évolution constante de la technique, afin que l'énergie hydraulique puisse de plus en plus profiter au bien-être de tous. – Le timbre-poste réalisé pour la circonstance est l'œuvre du graphiste bâlois Edi Hauri. Il représente le barrage valaisan de la Grande Dixence qui, avec ses 285 mètres de hauteur, est l'un des plus élevés du monde.



## COMMENT SAVOIR SI UN TIMBRE A ETE REGOMME ?

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Il s'agit d'une question simple à laquelle, il n'est toutefois pas possible de répondre totalement. Certains regommages sont appliqués avec tant d'habileté qu'il faut l'oeil exercé et l'outillage de l'expert pour les déceler. Et encore ! Dans beaucoup de cas cependant, le travail a été moins soigné et un examen attentif peut trahir la supercherie.

Pour ce qui concerne les timbres dentelés, il faut garder à l'esprit que, sauf quelques rares exceptions, le papier est déjà gomme lorsque s'effectue l'opération du perçage. Cela signifie que toute la surface du timbre est gommée jusqu'à la pointe des dents. Toutefois, observez ce qui se passe lorsque vous séparez deux timbres dentelés. L'arrachage entraîne quelques fibres du papier et également quelques particules de gomme. Une forte loupe vous révélera alors trois choses :

- 1 - l'extrémité des dents n'est pas nette, mais effilochée;
- 2 - une infime partie de la gomme manque à l'extrême pointe d'un certain nombre de dents;
- 3 - la tranche des dents n'est évidemment pas gommée; le toucher vous révèle de son côté que les dents ont une certaine souplesse.

Le regommage, par contre, se pratique sur le timbre déjà dentelé. A moins d'être particulièrement méticuleux, il est difficile d'éviter que la gomme ne se dépose en couche un peu plus épaisse sur la pointe des dents, qu'elle ne coule entre les dents ou même un petit peu sur le recto du timbre. En outre, cette gomme en excès agglomère les petites fibres du papier, qui ne présentent dès lors plus l'aspect effiloché du timbre avec gomme originale.

Il importe donc de bien examiner les bords du timbre, au recto comme au verso, avec une forte loupe, et en le présentant sous divers angles devant une source de lumière vive. De plus, le regommage rend les dents plus dures, presque coupantes. Cela peut le mieux se sentir en passant le côté du timbre sur le bout du nez.

De nombreux tripotages peuvent ainsi être éliminés, mais pas tous. Les regommeurs connaissent le truc et s'efforcent de corriger les défauts de leur ouvrage, soit en ne gommant pas l'extrémité des dents, soit en la grattant légèrement avec une lame tranchante ou en la passant délicatement au papier de verre. Heureusement, l'opération laisse des traces, les bords de la dentelure devenant trop nets. Mais un examen au microscope devient presque indispensable.

Certains procédés qu'il est dangereux de dévoiler permettent en outre d'éviter tout dépôt entre les dents et au recto. Devant ces pratiques entrepris par de véritables professionnels de la fraude, le collectionneur moyen est assez désarmé et les experts eux-mêmes sont parfois surpris.

A l'exception des derniers paragraphes, ce qui vient d'être exposé se rapporte aux timbres dentelés.

### Quid des non dentelés ?

Ici, sauf quelques cas évidents - présence de la gomme sur la tranche ou au recto du timbre -, le regommage ne peut se déceler que par comparaison avec des pièces de référence sûres. Mais la certitude ne s'obtient pas toujours aisément. Les faussaires utilisent assez souvent de la gomme originale prélevée sur des timbres de petite valeur, ou de la gomme de même composition : les gommes anciennes ont été reconstituées en laboratoire. Le vieillissement et les craquelures peuvent aussi être imités artificiellement.

Pour les pièces qui ne présentent pas visiblement une gomme impossible, il faut donc plus qu'une comparaison sommaire.

Lampe de Wood et microscope sont de précieux appoints, de même que l'expérience et une bonne dose d'intuition. Ne reste donc dans les cas compliqués que le recours aux bons soins d'un expert qualifié, sur-

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE  
+++++

1	Delmez Arthur	rue des Liniers, 42 Bte A 6	1300 Wavre
2	Dessy Jean	Avenue du Centre sportif, 51, Bte 5	1300 Wavre
3	Frémal Jean	Champ des Monts, 19	1300 Wavre
4	Poche L	Place ABosch, 42	1300 Wavre
5	Jottard Paul	avenue B Bohy, 24	1300 Wavre
6	Otten Guy	rue Haute, 24	1300 Wavre
7	Craps Robert	chemin du Manil, 2	1300 Wavre
8	Hoeyenbrugge Jh	chaussée de Louvain, 290	1300 Wavre
9	Ladrielle M	chaussée de Namur, 45	1300 Wavre
10	Grandhenry Mme	rue du Pont du Christ, 20	1300 Wavre
11	Despontin Auguste	rue Sainte-Anne, 144	1300 Wavre
12	Bourdon Fernand	rue du moulin à vent, 36	1300 Wavre
13	Quoitot Michel	rue Jh Wauters, 5	1300 Wavre
14	Vouets	Champ des Monts, 15	1300 Wavre
15	Cuvelier Th	rue Fl Letroye, 5	1300 Wavre
16	Statsyns Mme	rue de Bruxelles, 41	1300 Wavre
17	Masy	rue de la source, 16	1300 Wavre
18	Dechesne J-L	chaussée de Namur, 251, Bte 17	1300 Wavre
19	DeGrootd	chaussée de la Saône, 10, Bte 69	1300 Wavre
20	Donnay V Mme	rue de Namur, 56	1300 Wavre
21	Michel	avenue du centre sportif, 48	1300 Wavre
22	Gilson Pierre	Champ des Monts, 9	1300 Wavre
23	Draye Freddy	chaussée des Francs, 14	1300 Wavre
24	Castille	venelle aux cyprès, 21	1300 Wavre
25	Lamberg Francis	avenue du Belloy, 2	1300 Wavre
26	Winand Guy	rue des liniers, 44 Bte 4	1300 Wavre
27	Boveroux Pierre	rue des drapiers, 24	1300 Wavre
28	Stalens Joqseph	chaussée de Louvain, 457	1300 Wavre
29	Vansever Pierre	quai du trompette, 67	1300 Wavre
30	Splingaire Théo	allée de la Frênaie, 22	1300 Wavre
31	Snickers Marc	clos du Bouval, 5	1301 Bierges
32	Lefèvre Jean	rue Jh Francis, 52	1301 Bierges
33	Demaiffe Alph	rue R Jurdant, 9	1301 Bierges
34	Questiaux P	rue Cour Boisacq, 16	1301 Bierges
35	Anciaux	route provinciale, 13	1301 Bierges
36	Degueldre Jacques	rue du poilu, 17	1301 Bierges
37	Trompet Daniel	venelle des mérisiers, 3	1350 Limal
38	Verachttert Marc	clos du printemps, 5	1350 Limal
39	Hubin A	rue Hubin, 28	1350 Limal
40	Duchatelet	rue A André, 65	1350 Limal
41	Gras P	rue du petit Sart, 41	1350 Limal
42	Ponlot Philippe	rue C Legrève, 22	1350 Limal
43	Smeyers Claude	avenue des Lilas, 24	1350 Limal
44	Miroir Roger	avenue des sorbiers, 109	1342 Limelette
45	Delwiche	rue de la vallée, 52	1340 Ottignies
46	Krafft Cl	clos bel horizon, 2	1340 Ottignies
47	Couroupe Ph	rue du ruisseau, 32	1340 Ottignies
48	Vanhoegaerden A	rue du Petits-Ry, 3	1340 Ottignies
49	Gilbeau Claude	rue du Fonds Jean Pâques, 8	1348 Louvain-la-Neuve
50	Durant	avenue du bois là-haut, 14	1330 Rixensart
51	Mme Dufour c/o Staatge	rue du réservoir, 59	1330 Rixensart
52	Havrenne Hubert	ruelle Bavay, 4	5981 Archennes
53	Lecaillon	rue de Sart, 88	1490 Court-St-Etienne
54	Vandeneucker	rue de la limite, 143	1490 Court-St-Etienne
55	Wyns Marc	rue de la limite, 137	1490 Court-St-Etienne
56	Pilloy	place des déportés, 2	1490 Court-St-Etienne
57	Dewals	rue de Béclines, 3A	5873 Héவில்lers
58	Delpierre Dr	rue du grand chemin, 35	1338 Lasne
59	Delcol	Beukenlaan, 18	3030 Héverlée
60	Baus Robert	Langeheide, 16	3052 Ottenbour
61	Lauwers O	rue des vignes, 21	5870 Mont-St-G

REALISATIONS INTER MEMBRES

DU JEUDI 21 MARS 1985

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	276-88A	xx	800	300	
2		279a-88a tête-bêche contig	xxx	2210	880	
3		288Aa tête-bêche contigus	xx	1945	780	
4		317-24	xx	4000	1600	
5		325	xx	4000	1600	
6		496-503	xxx	1150	575	
7		512	xxx	275	135	
8		519-26	xxx	2250	1125	
9		530; 531(4)	xxx	545	260	
10		568-72	xxx	110	55	
11		653-60	xxx	100	50	
12		701-09	xxx	230	115	
13		761-72	xx	1600	640	
14		785	xx	1300	520	
15		786	xx	850	340	
16		787-91	xx	2700	1080	
17		810 A	xxx	1300	650	
18		827-31	xx	3800	1520	
19		845646	xx	250	100	
20		847-48	xx	360	145	
21		868-75	xx	2400	960	
22		876-78	xx	1500	600	
23		908	xxx	200	100	
24		918-23	xx	2700	1080	
25		924-25	xxx	650	325	
26		961-63	xxx	625	310	
27		964-66	xxx	425	210	
28		967-68;971-72	xxx	150	75	
29		969-70	xxx	180	90	
30		1012;1019-21	xxx	145	70	
31		1013-18	xxx	650	325	
32		1024	xxx	100	50	
33		1037	XXX	110	55	
34	1039-45	xxx	1000	500		
35	1047-52	xxx	250	125		
36	1053-62 + P.A. 30-35	xxx	800	400		
37	1076-81	xxx	1000	500		
38	1082-88	xxx	1000	500		
39	1094-95	xxx	150	75		
40	1133-38	xxx	900	450		
41	1159-62	xxx	200	100		
42	1163-68	xxx	900	450		
43	1176-81	xxx	1000	500		
44	Luxemb	294-99	xx	200	80	
45		398-401	xx	200	80	
46		449-52	xx	600	240	
47		490-93	xxx	400	200	
48		494-95	xxx	130	65	
49		496-99	xxx	550	225	
50		518-19	xxx	450	225	
51		520-25	xxx	550	225	
52		528-30	xx	250	100	
53		562-68	xxx	130	65	
54		570-75	xxx	325	160	
55		576-77;580	xxx	105	50	

62	Clusman André	rue du village, 9	5903	Lathuy
63	Heylen V	avenue des combattants, 152	1488	Bousval
64	Mercier Albert	place de la Dodaine, 11	5870	Mont-St-G
65	Demeur	motte des bergers, 7	1421	Ophain. BSI
66	Dubray, J-P	avenue des cottages, 29	1471	Loupoigne
67	Herpoel Guy	rue Mahiermont, 56	1320	Genval
68	Goffin Daniel	Basse-Hollande, 25	5905	St-Remy-G
69	Sleewaegen J	rue Champ de la Justice, 5	1302	Chaumont-4
70	Vandendael-Verdun	Graven Egmont & Hoornelaan, 2	1900	Overijse
71	Hanno	rue du palier, 20	1348	Louvain-la Neuve
72	Bibliothèque royale,	service du dépôt légal, Bd de l'empereur, 4	1000	Bruxelles
73	De Baets, J	rue F Vanderstraeten, 43	1190	Bruxelles
74	Manneback Albert	avenue P Hymans, 125 Bte 11	1200	Bruxelles
75	Francis André	rue des astronomes, 9	1180	Bruxelles
76	Pro-Post	petite rue des Minimés, 2	1000	Bruxelles
77	Miroir Fd	rue de l'étang, 54	1040	Bruxelles
78	Mathy Jean	chaussée de Wavre, 254	5981	Archennes
79	Jancart	rue Ch Harmegnies, 14	7060	Braquegnie
80	Sonon Th	avenue du centre sportif, 53 Bte 32	1300	Wavre
81	Janssens M	chaussée de Bruxelles, 144 Bte 14	1300	Wavre
82	Massart Jean-Louis	rue L. Sablon, 14	1342	Limelette
83	Jacques.	rue de l'Ornoy, 34	5870	Mont-St-G
84	Strens Paula	avenue Albert Ier, 17	1342	Limelette
85	Renaut J	rue du 4 août, 60	1300	Wavre
86	Hannon Michel	avenue des Sorbiers, 45	1300	Wavre
87	Snappe Jacques	rue de la Barre, 20	5980	Grez-Doic

(suite de la page 3)

tout s'il s'agit de pièces de grande valeur.

De toute manière, la méfiance s'impose pour tous les timbres émis avant 1920 et qui sont présentés comme ayant leur pleine gomme originale. Ce n'est à peu près que vers cette année-là qu'on a commencé à constituer des stocks importants de timbres en feuilles. Auparavant, et plus on remonte dans le temps, les timbres ayant conservé la totalité de leur gomme d'origine forment l'exception. Il en existe bien sûr, mais la présence d'une charnière ou d'une trace de charnière constitue souvent pour un timbre ancien la meilleure des garanties qu'il possède, au moins en partie, la gomme qui lui a été appliquée lors de sa fabrication.

Reste aussi un piège à éviter : déclarer fausse une homme parfaitement authentique. Différents facteurs peuvent avoir perturbé cette gomme au cours des années : l'humidité, la trop grande chaleur, la manipulation avec les doigts, la conservation dans des endroits inappropriés ou même le placement dans des pochettes dites protectrices qui empêchent le timbre de respirer et qui l'amène au contraire à transpirer.

Ceci vérifie ce qui est dit au début de cet article : à question simple, il n'est pas toujours possible de répondre simplement.

avec l'aimable autorisation de Roger VERVISCH

### Une heureuse innovation

Vous aurez déjà remarqué que le bulletin du mois de février avait une qualité d'impression et une propreté nettement supérieure aux bulletins précédents.

Nous le devons à notre jeune membre Claude Gilbeau qui s'est proposé à réaliser par photocopie au lieu de polycopie notre bulletin mensuel. Nous tenons ici à le remercier très chaleureusement pour l'importante part qu'il prend dans les activités du club.

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
2e	56	Monaco	14	xxx	750	2500		
	57		16	xxx	2750	8000		
	58	France	148-49	0	75	180		
	59		150	0	150	400		
	60		151	0	375	950		
	61		152	0	800	2000		
	62		153	0	1250	3000		
	63		154	0	2350	6000		
	64		156	0	450	1200		
	65		307-08	xxx	700	2400		
	66		321	0	750	2500		
	67		330-33	xxx	290	900		
	68		345-47	xxx	60	200		
	69		35'-55	xxx	2110	6000		
	70		357	xxx	13,5	45		
	71		377-77A	xxx	75	250		
	72		398	xxx	1105	3400		
	73		399	xxx	70	230		
	74		403	xxx	40	130		
	75		404-16A	xxx	100	350		
	3e	76	France	260a	xxx	165	540	
		77		262 A	xxx	2500	8000	
		78		444-45	xxx	15,5	45	
		79		582-84;600	xxx	13,5	38	
		80		585-86	xxx	12	36	
81			1146-49	xxx	47,5	140		
82			1152-55	xxx	30	90		
83			1177-78;1215;1217;1220	xxx	10,75	32		
84			1187-88	xxx	20	60		
85			1221-25	xxx	13,25	40		
86			1226-27	xxx	17	50		
87			1243-44	xxx	11,5	35		
88			1245	xxx	10	30		
89			1253-56	xxx	15,75	48		
90			1264-65;1268-72;1277	xxx	17,5	54		
91			1278-79	xxx	40	120		
92			1280-81,1283-84;1287	xxx	16,5	49		
93			1284-87;1306-07	xxx	14,5	44		
94			1328-29;1342-44;1360-62	xxx	23	68		
95		Congo bel	P.A. 7-15	xxx	300	150		
96		270-73 signés expertisés	xxx	380	190			
97	Ruanda-Ur	150-53 signés expertisés	xxx	300	150			
4e	98	France	Carnet Croix-Rouge 1954	xxx	600	1900		
	99		Carnet Croix-Rouge 1962	xxx	70	230		
	100		Carnet Croix-Rouge 1967	xxx	25	80		
	101		Feuillelet musée postal		15	50		
	102	Belgique	258-66	xx/xxx	5000	1750		
	103		267-72	xx/xxx	1800	800		
	104		325	xxx	5000	1800		
	105		438-45	xxx	750	350		
	106		447-54	xx	375	125		
	107		496-503	xxx	1150	530		
	108		547-55 Dent et non dent	xxx	1400	650		
	110		593-601	xx	170	60		
	111		613-14	xxx	220	110		
	112		639-40	xxx	250	120		
113		737-42	xxx	1900	900			
114		773-80	xxx	2300	1100			

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
115	Belgique	758-806	xxx	525	240	
117		811;813,821	xxx	250	110	
118		832-33	xxx	400	180	
119		823-25	xxx	1000	460	
120		914 B Carnet	xxx	7500	3500	
121		918-23	xxx	3300	1300	
122		B.F. 5	xxx	2200	1000	
123		B.F. 9	0	650	300	
124		FeuilletBepitec		1150	500	
125		B.F. 29	xx	2000	900	
126		B.F. 31	xxx	7200	3500	
127		B.F. 33	xxx	425	200	
5e 128	Belgique	87	xxx	225	90	
129		149	xxx	2750	1100	
130		188A	xxx	250	100	
131		238	xxx	700	280	
132		240-44	xxx	760	300	
133		272	xxx	1950	800	
134		289	xxx	2000	800	
135		291	xxx	2300	920	
136		305-07	xx	2000	800	
137		221-33	xxx	7000	3000	
138		410	0	5000	2300	
139		436 B.F. 5	xxx	3000	1200	
140		437 B.F. 6	xxx	2800	1120	
141		456-57b	xx	500	200	
142		465 A BF 8	0	625	250	
143		471-77a	xxx	2800	1120	
144		503	xx	400	160	
145		504-11	xx	2300	900	
146		513-18	xx	1600	600	
147		519-26 Bdf	xxx	2250	900	
148		532-37	xx	600	240	
149		B.F. 13	0	175	70	
150		B.F. 14	xxx	200	80	
151		547-55	xx	600	240	
152		567a B.F. 11	xxx	600	240	
153		55--67	0	450	180	
154		573-82	xxx	200	80	
155		B.F. 17	xxx	260	110	
156		583-92	xx	160	65	
157		B.F. 15	xxx	700	280	
158		593-601	xx	170	70	
159		602 Bdf	xxx	500	200	
160		603-14	0	380	150	
161		615-22 Bdf	xxx	200	80	
162		623-24 Bdf	xxx	450	180	
163		625-30	xxx	225	90	
164		631-40 Bdf	xxx	725	290	
165		641-46	xxx	350	140	
166		647-52	xxx	200	80	
167		653-60 Bdf	xxx	100	40	
168		661-69 Bdf	xxx	300	120	
169		688	xxx	450	180	
170		688	xxx	450	180	
171		697-700	xxx	268	110	
172		701-09 Bdf	xxx	230	95	
173		710-15 + 713 A Bdf	xxx	820	320	
174		716-24	xxx	225	90	